

## BULLETIN CRITIQUE

Damien CARRAZ, *L'ordre du Temple dans la basse vallée du Rhône (1124-1312). Ordres militaires, croisades et sociétés méridionales*, Lyon, 2005, Presses universitaires de Lyon, 662 p., 40 fig., index *nominum et rerum*.

Ce volumineux ouvrage dû à Damien Carraz, aujourd'hui maître de conférences à l'université de Clermont-Ferrand, représente la publication légèrement remaniée (et privée de ses annexes documentaires) d'une thèse de doctorat dirigée par Jacques Chiffolleau et soutenue devant l'université Lyon 2 le 17 décembre 2003. Le projet de l'auteur est d'effectuer une histoire totale de l'ordre du Temple dans la région du Bas-Rhône, de son apparition en 1136 à sa disparition en 1312, en privilégiant les modalités de son insertion dans la société régionale. La région considérée embrasse la province ecclésiastique d'Arles et les deux diocèses languedociens de Nîmes et Uzès dans la province de Narbonne. Toutefois, tous les établissements de cet espace ne font pas l'objet d'un traitement systématique, l'auteur se concentrant sur les plus importants et ne s'interdisant pas de nombreuses comparaisons avec les autres commanderies templières provençales et languedociennes ou avec l'ordre rival de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem. Ce cadre géographique, qui peut à première vue paraître arbitraire, a pour objet principal de chevaucher les grands ensembles politiques de la région (comté et marquisat de Provence, domaines gillois, nîmois et uzégeois du comte de Toulouse) et de relativiser la frontière du Rhône dont l'importance a été, l'on en conviendra aisément avec l'auteur, trop souvent exagérée. Il n'évite toutefois pas toujours quelques contradictions<sup>1</sup>. L'étude s'appuie essentiellement sur une documentation diplomatique abondante, ponctuellement complétée par le recours aux sources narratives (les récits de croisade), littéraires (la poésie lyrique) et archéologiques<sup>2</sup>. L'auteur a ainsi rassemblé plus de mille pièces templières, pour la plupart inédites, auxquelles il a ajouté d'autres sources, notamment hospitalières, aboutissant à un ensemble de 1600 actes, très inégalement répartis dans le temps puisque un net apogée se situe entre 1170 et 1220.

Le propos se déploie en trois parties qui combinent approche chronologique et sociographique. La première partie, intitulée « Le temps de la fondation (XI<sup>e</sup>-début du

---

1. Pourquoi, par exemple, avoir écarté des établissements « périphériques » (souvent pour des motifs historiographiques à vrai dire secondaires) au risque d'affaiblir, en les prédéterminant, certaines conclusions au sujet du rôle du phénomène urbain ?

2. Les vestiges conservés sont toutefois très rares et encore insuffisamment étudiés (on en trouvera l'énumération p. 36).

XIII<sup>e</sup> siècle)», s'intéresse au contexte et aux conditions de l'implantation de l'ordre du Temple, focalisant son attention sur les relations entre croisade, aristocratie et Église. La troisième partie, intitulée « Le temps des épreuves (vers 1220-1312) » en prend la suite chronologique, envisageant la situation du Temple dans un nouveau contexte marqué par l'essor des pouvoirs monarchiques (les rois et princes capétiens en Languedoc oriental, Provence et Comtat) et théocratiques (la papauté, mais aussi les évêques). Entre les deux, une deuxième partie, intitulée « Le temps de l'intégration (vers 1130-1308) », expose de manière plus thématique l'insertion des templiers dans la société locale, dans ses dimensions économique, pastorale, urbaine et seigneuriale. La langue est claire et la construction solide. On se permettra seulement de regretter le côté un peu « normand » de nombreuses conclusions intermédiaires qui, à force de « cependant » et de « pour autant », affaiblissent le propos. Mais sans doute est-ce là affaire de tempérament et d'autres apprécieront le raffinement de certaines nuances. Le texte est par ailleurs accompagné de quarante figures, cartes, plans, photographies et tableaux, tous très soignés, et de brèves annexes généalogiques<sup>3</sup>, prosopographiques<sup>4</sup> et documentaires<sup>5</sup>.

Disons le d'emblée, l'ouvrage est d'un très grand intérêt et échappe aux travers de la plupart des monographies d'institutions ecclésiastiques comme de la marécageuse historiographie templière. Reconnaissons aussi que ce n'est pas sans quelque satisfaction que nous y avons trouvé confirmation de nos propres analyses sur la nature et le sens des relations entre l'aristocratie et les ordres militaires (connivence idéologique et sociale, fruit notamment de l'ambivalence statutaire des ordres, complémentarité avec le monachisme cistercien, convergence économique et seigneuriale...), ou plus généralement sur les limites de l'ordre grégorien en Provence avant la croisade albigeoise et le tournant théocratique de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Plutôt que de résumer le propos d'un si long volume au risque d'en appauvrir le contenu, on se contentera d'évoquer ici quelques points qui nous paraissent plus particulièrement dignes d'intérêt.

En premier lieu, l'ouvrage fournit une très solide mise au point sur la naissance et la constitution du réseau templier dans la région. L'implantation de l'ordre, dont la première trace remonte à 1136, commence avec retard, aussi bien au regard des régions septentrionales qu'au regard de l'implantation de l'Hôpital. En revanche, elle se fait ensuite de manière soutenue puisque l'essentiel des maisons est en place dès les années 1150 et le réseau achevé vers 1200, après une phase de consolidation dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle. Plus qu'ailleurs, le Temple semble avoir clairement privilégié les voies de circulation, les villes et les ports fluviaux ou maritimes. La hiérarchisation des sites apparaît précoce, laissant clairement entrevoir une logique institutionnelle d'ordre dont on sait qu'elle est pionnière et sera imitée, à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, par les Prémontrés et les Bénédictins. Sur le plan patrimonial, l'auteur

---

3. Reconstitution de sept filiations aristocratiques: Albaron, Bérenger, Bourbouton, Meynes, Uzès-Posquières, Valréas et Visan.

4. Présentation de trois protecteurs du Temple: Catalan pour la maison de Tarascon, Peire de la Milice pour la maison d'Avignon, Vidian Gastinel pour la maison de Saint-Gilles.

5. Catalogues des actes des cinq principales maisons templières (Arles, Tarascon-Laurade-Lansac, Avignon, Montfrin et Saint-Gilles) et inventaire des bulles pontificales relatives aux ordres militaires, templier et hospitalier, de la région considérée.

6. Florian MAZEL, *La noblesse et l'Église en Provence, fin X<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2002.

met en valeur, après une phase initiale marquée par quelques donations décisives, le rôle fondamental des acquisitions et l'existence d'une véritable politique foncière, déterminée et cohérente, œuvrant au remembrement seigneurial et aussi, plus qu'on ne l'a dit, à l'assainissement et à l'exploitation des zones humides. En ce qui concerne ce dernier point, le récent ouvrage de Jean-Loup Abbé sur le Languedoc voisin fournit d'ailleurs plusieurs points de convergence<sup>7</sup>. Sur le plan social et politique, les princes, en particulier barcelonais, ont joué un rôle initial décisif, mais ce sont les petits seigneurs et chevaliers des villages castraux péri-urbains, bien plus que les grands lignages ou que les chevaliers citadins, qui soutiennent véritablement l'essor des maisons templières, dès les années 1140-1150 et jusqu'à un XIII<sup>e</sup> siècle avancé, comme le manifestent les échanges fonciers, les affiliations diverses ou le recrutement des frères (voir à ce sujet l'exemple très parlant d'Arles, p. 300 et suivantes). Les évêques ont aussi apporté un soutien déterminant au Temple, tout en s'efforçant de contenir les conséquences de leur implantation dans les cités dans certaines limites.

L'importance et les formes de cette implantation urbaine représentent le deuxième apport notable de l'ouvrage. Reprenant avec bonheur le concept, adopté par les historiens du monachisme italien<sup>8</sup>, d'*inurbamento*, l'auteur montre combien le choix privilégié d'une implantation urbaine constitue un trait caractéristique du Temple (et de l'Hôpital), étroitement lié au renouveau urbain et aux préoccupations propres de l'ordre, et anticipant sur le phénomène mendiant du XIII<sup>e</sup> siècle. À l'exception d'Aix et de Marseille, les maisons du Temple s'installent de manière privilégiée, comme tous les établissements tardifs, aux portes des cités, à l'extérieur des enceintes, dans les quartiers neufs, à proximité d'une route ou d'une voie d'eau. Il en va d'ailleurs de même pour l'Hôpital, dont seule la maison d'Avignon connaît, au début du XIII<sup>e</sup> siècle et dans des conditions difficiles, un transfert *intra muros civitatis*. En ville même et plus encore dans les riches terroirs péri-urbains (comme le Trébon à Arles), les templiers acquièrent de nombreux biens, maisons, jardins et censives. Bien que de manière plus modeste que les futures implantations mendiantes, l'implantation templière se fait sentir sur la morphologie urbaine, modifiant les voies de circulation et donnant naissance à de petits quartiers templiers formant des sortes d'espaces-tampons entre les commanderies et le reste de la ville. L'ouvrage s'intéresse aussi avec précision, lorsque les sources le permettent, à la morphologie des commanderies elles-mêmes. Il peut ainsi mettre en relief l'organisation fonctionnelle de la maison arlésienne au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Il relève la faiblesse, hormis l'église elle-même, des équipements renvoyant à la vie communautaire (dortoir, cloître), et l'importance des éléments ostentatoires renvoyant à l'activité chevaleresque (tours, blasons) et des aménagements liés aux activités économiques (greniers, caves, vergers...). D'une manière plus générale, il souligne l'ambivalence de la plupart des commanderies qui représentent un compromis architectural entre établissement religieux et maison aristocratique.

Le troisième intérêt de l'ouvrage vient de la mise en relief des ambiguïtés et du caractère paradoxal du succès templier dans la région. Le paradoxe tient au contraste entre la densité remarquable de l'implantation templière et le bilan mitigé de

7. Jean-Loup ABBÉ, *À la conquête des étangs: L'aménagement de l'espace en Languedoc méditerranéen (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, 2006.

8. Voir en particulier Cécile CABY, *De l'érémitisme rural au monachisme urbain. Les Camaldules en Italie à la fin du Moyen Âge*, Rome, 1999.

l'engagement des Provençaux dans les croisades (surtout après la 3<sup>e</sup> croisade) et plus encore dans la *Reconquista*<sup>9</sup>. Les maisons provençales et rhodaniennes ont à l'évidence soutenu la présence templière en Orient et facilité les transferts outre mer d'argent ou d'hommes venus d'ailleurs. Mais l'aristocratie provençale s'est elle-même peu engagée. Les raisons de son soutien au Temple sont donc à rechercher ailleurs, c'est-à-dire dans le sens d'une relation tissée localement avec les communautés templières. À ce propos, l'auteur prolonge la liste des historiens, désormais nombreux, pour lesquels les ambiguïtés du statut même des ordres militaires ont favorisé leur succès auprès de l'aristocratie laïque. Hésitant entre tradition bénédictine et tradition canoniale, combinant activité guerrière et vie religieuse, les templiers ont su incarner, aux yeux des nobles et des chevaliers, une forme d'engagement religieux susceptible d'être conciliée avec leur réserve, voire leur hostilité à l'égard du programme grégorien de stricte séparation entre clercs et laïcs.

Dans ce cadre, l'un des facteurs du succès des templiers tient à la variété et à la souplesse des formes d'affiliation à leurs communautés qu'ils offraient aux laïcs. Damien Carraz nuance ici fortement l'approche des formes de vie semi-religieuses, à ses yeux excessivement juridique et statutaire, proposée récemment par l'étude de Charles de Miramon sur les « donnés »<sup>10</sup>. La documentation templière ne lui semble pas abonder dans le sens d'une nette différenciation entre confrères et donnés telle qu'elle ressort des spéculations théoriques des canonistes des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Les termes confrère et donat sont employés de concert et parfois l'un pour l'autre tout au long du XIII<sup>e</sup> siècle, la confraternité ne s'éclipsant qu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle. Les implications spirituelles et sociales de l'un ou de l'autre se révèlent très voisines. Seul importe en définitive le degré dans l'association à la communauté, que révèlent les donations, les élections de sépulture, les formes de protection ou de soutien de nature multiple effectuées par les affiliés. Il y a donc bien un jeu social et religieux qui ouvre aux laïcs des possibilités variées d'*amicitia*, dans la perspective de leur salut, tout en garantissant aux templiers des relais importants dans la société locale, mais celui-ci échappe largement aux définitions normatives.

En dernier lieu, l'ouvrage propose un tableau nuancé de la situation pour le moins complexe de l'ordre dans le nouveau contexte du XIII<sup>e</sup> siècle, marqué par l'essor des pouvoirs princiers et pontifical sur fond de décomposition de l'Orient latin. Au sein de ce tableau, deux éléments ont plus particulièrement retenu notre attention. D'une part, le Temple semble de plus en plus marqué par un certain tropisme « français » ou capétien. Déjà bien plus enclin que l'Hôpital, malgré une certaine gêne, à soutenir les croisés venus du nord lors des événements albigeois, il s'engage résolument derrière Charles d'Anjou et ses successeurs. Dans ce cadre, il n'est pas anodin de souligner le caractère d'avant-garde de certaines églises militaires dans l'introduction en Provence de l'architecture gothique, c'est-à-dire « francigène », dans les années 1270. D'autre part, le Temple se trouve confronté à une concurrence de plus en plus sévère avec les

---

9. On signalera au passage un engagement en Espagne ignoré de l'auteur : celui d'Isoard, vicomte de Gap et futur comte de Die, aux débuts des années 1080, signalé par la célèbre notice victorine de Chorges (B. GUERARD, *Cartulaire de l'abbaye Saint-Victor de Marseille*, Paris, 1857, n° 1089). Isoard participe ensuite à la première croisade aux côtés de Raimon de Saint-Gilles.

10. Charles de MIRAMON, *Les « donnés » au Moyen Âge. Une forme de vie religieuse laïque, v. 1180-v. 1500*, Paris, 1999.

évêques, les chapitres et les autres établissements réguliers pour l'accès aux revenus de l'économie de l'institution ecclésiastique, à un moment où celle-ci commence à se déployer dans toute son ampleur. On aura reconnu là un thème cher à Jacques Chiffolleau, dont les recherches récentes ne cessent de confirmer les intuitions sur le sujet.

Pour finir, on se permettra d'exprimer quelques réserves. Elles concernent le premier chapitre (en fait seulement ses deux premières parties), qui propose un tableau général des relations entre la Provence et l'idée de croisade dans la longue durée des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, des raids sarrasins aux croisades d'Orient en passant par les conciles de la paix et de la trêve de Dieu. La démarche synchrétique adoptée ici par l'auteur débouche sur un propos souvent confus, qui amalgame des phénomènes différents dans une perspective assez finaliste (l'horizon de la croisade), alors qu'il convient, à notre avis, de les restituer à leur contexte et à leurs enjeux propres. On peut évoquer brièvement les points qui nous semblent les plus contestables. 1) Au sujet de la mémoire de la présence sarrasine, l'auteur entremêle de manière abusive une mémoire autochtone (révélée par la documentation diplomatique dès le XI<sup>e</sup> siècle, par les sources hagiographiques ou littéraires, dans un autre contexte, pas avant le XIII<sup>e</sup>, voire le XIV<sup>e</sup> siècle) et une mémoire extérieure (révélée par des sources historiographiques et littéraires des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles), qui obéissent à des logiques culturelles et institutionnelles différentes. 2) Le culte de la Croix, qui bénéficie d'un essor certain en Provence dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, est interprété de manière univoque dans la perspective de la guerre sainte alors que nous savons qu'il a revêtu, avant la fin du XI<sup>e</sup> siècle, des significations fort différentes selon les époques et selon les lieux. 3) De manière plus ambiguë, l'auteur continue de considérer les conciles de la paix et de la trêve de Dieu comme préparatoires à l'esprit de croisade, tout en reconnaissant l'ampleur des révisions historiographiques récentes qui les restituent à leur contexte postcarolingien et à l'influence des thématiques monastiques réformatrices<sup>11</sup>. 4) Enfin, il reprend sans véritable justification la thèse qui fait de la *Vita Bobonis* un jalon vers une mentalité de croisade alors que dans le récent article (pourtant cité par l'auteur) que lui a consacré Claude Carozzi, celui-ci prend le contre-pied de cette interprétation (qu'il avait jadis défendue, mais sur laquelle il est depuis revenu). 5) De manière générale, les différents courants historiographiques concernant les relations entre monachisme et aristocratie aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles ne sont pas toujours conciliables entre eux et il y a quelque artifice à chercher à toute force à les faire tenir ensemble. Heureusement, l'auteur est ensuite plus à l'aise lorsqu'il aborde les croisades elles-mêmes et le XII<sup>e</sup> siècle.

Il s'agit donc d'un ouvrage important, qui renouvelle en profondeur nos connaissances sur le rôle joué par le Temple dans la société des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, non seulement pour la région considérée, mais, au-delà, pour l'ensemble de l'Occident méditerranéen. Il ne reste qu'à souhaiter que l'Hôpital, dont on sait que l'implantation et le rayonnement furent encore plus importants en Provence, fasse un jour l'objet d'une étude aussi complète.

Florian MAZEL

---

11. Au passage, il faut souligner que l'hypothèse formulée par Jean-Pierre Poly d'une naissance de la trêve de Dieu en Provence vers 1040, reprise ici par l'auteur, n'a pas été adoptée par la communauté scientifique qui continue à placer celle-ci en Catalogne, aux conciles d'Elne (1027: premiers interdits du type de la « trêve ») et d'Elne-Toulouges (1041: première mention de l'expression « *treuga Dei* »).